

# Le p'tit placéen

Bulletin municipal n°31 - Édition Hiver 2016



**C**hères Placéennes, chers Placéens,

En ce début d'année 2016, on ne peut s'empêcher de penser à 2015, qui a vu notre pays et nos institutions ébranlés par de terribles attentats. Même si ces derniers engendrèrent un immense sursaut républicain dont chaque Français peut être fier, on ne peut qu'espérer ne pas revivre cela en 2016.

## EDITO

Pour notre commune, cette nouvelle année verra l'aboutissement d'un dossier en cours depuis le début du mandat, celui de la réalisation de la future mairie. Le début des travaux est prévu au 11 janvier. La sécurité routière sera pour l'équipe municipale et la commission qui y est dédiée, une priorité

avec très probablement la réalisation ou la programmation d'aménagements sur la place de la Gourlotte et aux entrées de village.

Côté communautaire, les contours de la future communauté de communes seront arrêtés par Monsieur le préfet en mars.

Enfin, et comme chaque année le travail remarquable de fleurissement et d'embellissement de notre village sera poursuivi.

A chacun d'entre vous, je souhaite une bonne et heureuse année 2016.

Le Maire  
Frederic REIGNEY



**C**ette année encore, notre village a reçu le **prix d'encouragement** décerné par le label Villes et Villages Fleuris. Vous pourrez trouver les photos de la remise des prix sur le lien suivant: <http://www.doubs-tourisme-pro.com/vvf.html>.

Un grand merci à Christian Saiprey, à toute la commission Fleurissement et à tous les bénévoles qui participent activement à l'embellissement du village.

Le passage de la commission départementale de Fleurissement aura lieu en juillet prochain, alors tous à vos massifs !



# DOSSIER

## Construction de locaux de Mairie

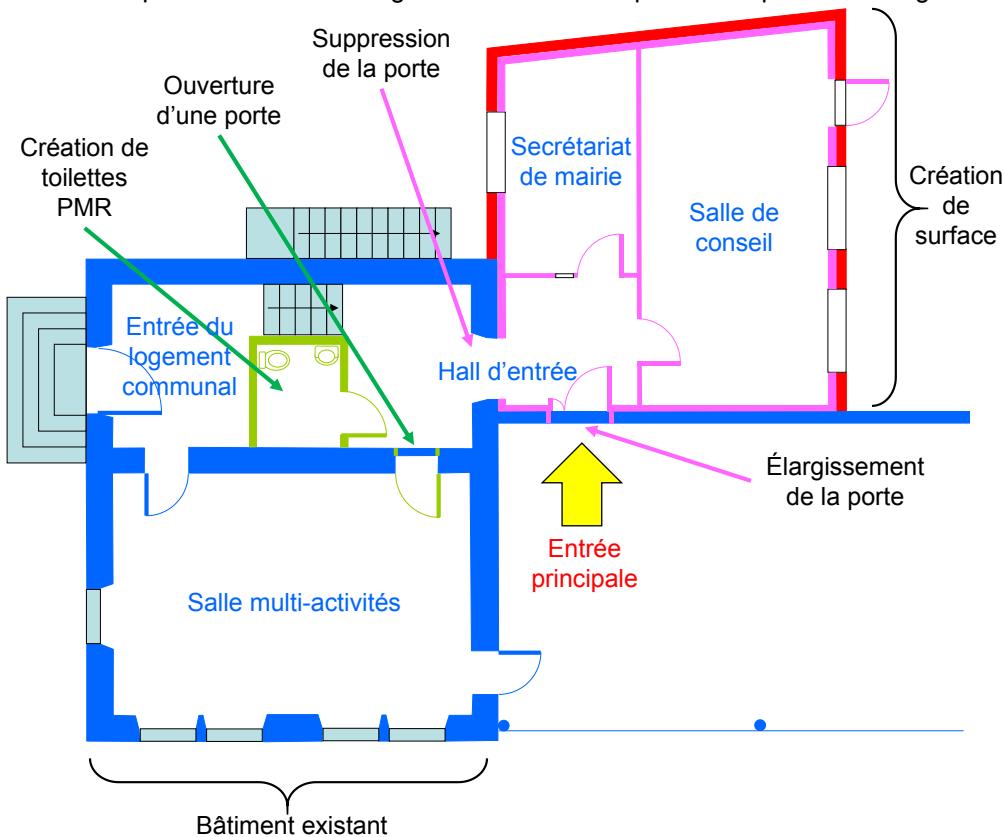
plus d'info sur [placey.co](http://placey.co)

### Origine du Projet

L'accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) est une obligation légale : tous les ERP existants devaient se mettre en conformité avec la réglementation accessibilité pour le 1er janvier 2015 au plus tard. Sont concernés par cette loi « tous les bâtiments, locaux et enceintes dans lesquels des personnes sont admises, soit librement, soit moyennant une rétribution ou une participation quelconque, ou dans lesquels sont tenues des réunions ouvertes à tout venant ou sur invitation, payantes ou non », qu'il s'agisse de structures fixes ou provisoires, publiques ou privées. Plus de 650.000 établissements recevant du public sont recensés en France : cinémas, théâtres, magasins, bibliothèques, écoles, restaurants, hôtels, hôpitaux, gares, mairies, lieux de culte...

### Situation à Placey

La commune de Placey disposait d'une mairie qui se présentait sur deux niveaux desservis par un escalier. L'exiguïté des locaux ne permettait pas d'aménagement



concernant l'accessibilité ; en effet, l'espace extérieur ne permettait pas d'installer ni une rampe d'accès, ni un ascenseur. Face aux délais légaux, la commune a présenté un agenda d'accessibilité qui n'est autre qu'un engagement à réaliser les travaux dans des délais réglementaires.

Le conseil municipal a donc décidé de se séparer de ces locaux au printemps 2015 pour s'orienter vers une construction plus fonctionnelle et également moins coûteuse. La mise à disposition des nouveaux locaux est prévue pour l'été 2016. En attendant, le secrétariat s'est installé provisoirement dans la salle multi-activités.

Les études ont été confiées à Benoit ALLIOT, architecte, qui a proposé plusieurs projets d'extension du bâtiment communal existant. Le plan représenté ci-contre est la synthèse des discussions au sein de la commission "qualité de vie et accessibilité" et des choix entérinés par le conseil municipal.

### **Présentation du projet**

L'extension consiste à créer une surface d'environ 45m<sup>2</sup> qui accueillera une entrée, le secrétariat de mairie et une salle de conseil. L'accès se fait par le préau de l'ancienne école. Ce même accès est utilisé pour la salle multi-activités avec la suppression de la porte extérieure actuelle et la création d'une porte intérieure pour cette salle. Des toilettes pour personnes à mobilité réduite (PMR) sont créées dans l'ancien hall de l'école et serviront à la fois pour la mairie et pour la salle multi-activités.

Le conseil municipal a choisi de confier l'organisation et le suivi des travaux à un maître d'œuvre Jean-Marie RENEVRET. Les travaux ont été divisés en 7 lots et, après consultation, les entreprises suivantes ont été retenues :

- Lot N°1 : Maçonnerie / entreprise MB2C / 20.361,80€ H.T.
- Lot N°2 : Etanchéité / entreprise BRISARD / 10.509,80€ H.T.
- Lot N°3 : Menuiserie extérieure / entreprise PETETIN / 7.150,40€ H.T.
- Lot N°4 : Menuiserie bois / entreprise PETETIN / 2.323,30€ H.T.
- Lot N°5 : Cloison, plafond / entreprise JLG PEINTURES / 10.300,80€ H.T.
- Lot N°6 : Carrelage / entreprise JP CARRELAGE / 3.584,00€ H.T.
- Lot N°7 : Electricité / entreprise VOIRIN DENOIX / 5.487,00€ H.T.

Les honoraires de l'architecte et du maître d'œuvre s'élèvent à 8.000€ H.T. la vente de l'ancienne mairie, les subventions pour l'accessibilité (DETR-Etat) et pour la construction de locaux communaux (Conseil départemental) ainsi qu'un prêt bancaire permettront de couvrir l'ensemble des dépenses.

Ce projet sera livré durant l'été prochain, après quelques aménagements de mobilier, nous serons ravis de vous y accueillir et vous faire visiter votre nouvelle mairie.

**Naissance**  
Inès, née le 13  
septembre 2015  
de Anne-Sophie et  
Fabrice Guibert

## Agenda

- Atelier « Patrimoine urbain et végétal » pour les enfants et les anciens, le 30 avril à 10h en Mairie
- Réunion publique PLU, le 2 mai à 19h, à la maison pour tous d'Audeux
- Balade PLU, le 4 juin à 10h en Mairie

## ASSOCIATION "La Fontaine"

**V**oici le programme des réjouissances 2016, proposé par l'Association la Fontaine. Pour rappel, les membres du bureau sont le Président, Cyril Mulin (06.86.87.70.38 ; 3 Chemin du Cimetière), le secrétaire Cédric Coquard (06.07.66.39.79; 8 chemin des Craies) et le trésorier Gérard Pernin (03.81.48.21.12 ; 3 chemin du Sévurier).

- Chasse aux œufs, lundi 28 Mars, aux environs de 11h à la motte féodale, suivie d'un apéro et peut-être d'un barbecue,
- Nettoyage de la Fontaine, Samedi 23 Avril à 9h, casse-croûte offert
- Repas Champêtre et pêche à la truite, Dimanche 26 Juin à 12h au terrain multi activités,



**D**imanche 20 décembre, la troupe « Bourlotte et Compagnie » a donné une représentation de son spectacle interactif pour petits et grands à la salle de Recologne. Jeunes et adultes ont activement participé au spectacle. Comme à son habitude le père noël a gâté les enfants de friandises. Les plus grands ont pu déguster des parts de bûches et trinquer aux fêtes de fin d'année.